

## La Banque du Canada publie le nouveau calendrier de ses opérations d'injection de liquidités au moyen de prises en pension à plus d'un jour pour la période débutant la semaine du 26 octobre 2009

### AVIS – Le 20 octobre 2009, 9 h (heure de l'Est)

Conformément à [l'avis du 22 septembre](#), la Banque du Canada publie aujourd'hui le nouveau calendrier de ses opérations d'injection de liquidités au moyen de prises en pension à plus d'un jour pour la période allant du 26 octobre 2009 à la date d'annonce préétablie de janvier 2010.

Afin de renforcer l'[engagement conditionnel](#) pris par la Banque de maintenir le taux cible du financement à un jour à 1/4 % jusqu'à la fin du deuxième trimestre de 2010, les taux de soumission minimal et maximal pour les prises en pension ordinaires à plus d'un jour continueront de correspondre, respectivement, au taux cible et au taux officiel d'escompte. L'échéance maximale des prises en pension à plus d'un jour est ramenée de neuf à six mois, afin que la date d'échéance la plus éloignée coïncide en gros avec la fin du deuxième trimestre de 2010.

Conformément à l'avis du 22 septembre, les adjudications de prises en pension à plus d'un jour se poursuivront au moins jusqu'à la fin de janvier 2010.

La Banque du Canada demeure résolue à fournir des liquidités, en cas de besoin, pour soutenir la stabilité du système financier canadien et le fonctionnement des marchés financiers.

Pour des renseignements détaillés sur le mécanisme de prise en pension à plus d'un jour de la Banque du Canada, veuillez en consulter les [Modalités d'application](#).

### Mécanisme de prise en pension à plus d'un jour

Date de l'adjudication (du règlement)	Nouveau montant (millions)	Montant arrivant à échéance (millions)	Échéance (jours)	Date d'échéance
<b>October 2009</b>				
26 (28)	minimum 1 000 \$	3 000 \$	84	20 janvier 2010
<b>November 2009</b>				
9 (12)	minimum 1 000 \$	1 000 \$	168	29 avril 2010
23 (25)	minimum 1 000 \$	2 000 \$	85	18 février 2010
<b>December 2009</b>				
7 (9)	minimum 1 000 \$	\$750 \$	169	27 mai 2010
21 (23)	minimum 1 000 \$	\$2 000 \$	85	18 mars 2010
<b>January 2010</b>				
5 (7)	minimum 1 000 \$	1 000 \$	169	25 juin 2010
18 (20)	minimum 1 000 \$	minimum 2 000 \$	85	15 avril 2010

## Calendrier de substitution

<b>Date de l'avis<sup>1</sup></b>	<b>Date de substitution</b>
4 novembre 2009	6 novembre 2009
18 novembre 2009	20 novembre 2009
2 décembre 2009	4 décembre 2009
16 décembre 2009	18 décembre 2009
6 janvier 2010	8 janvier 2010
20 janvier 2010	22 janvier 2010

---

<sup>1</sup> L'avis de substitution doit être donné à la Banque du Canada au plus tard à midi la date de l'avis.